Par e-mail: https://www.lalibre.be/planete/environnement/2024/04/23/les-riverains-des-broyeurs-a-metaux-sont-plus-exposes-aux-polluants-que-la-population-generale-GMM6VV6I45BNPBT3L5AGEP77LQ/

Les riverains des broyeurs à métaux sont plus exposés aux polluants que la population générale

Les échantillons de sang et d'urine prélevés chez des adolescents vivant à proximité des broyeurs à métaux wallons montrent des concentrations inquiétantes de substances toxiques.

Maïli Bernaerts Publié le 23-04-2024

Vivre autour d'un site de broyage à métaux augmente bel et bien le risque d'être exposé à des polluants toxiques tels que l'arsenic, le plomb et le PFOS, un représentant de la catégorie des PFAS. C'est la conclusion d'une enquête menée auprès de 121 adolescents vivant à proximité des sept broyeurs à métaux que compte la Wallonie.

En octobre 2021, le gouvernement wallon a chargé l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public) de réaliser un biomonitoring pour déterminer les niveaux d'imprégnation des riverains des sept sites de broyage de métaux actifs en Wallonie à certains polluants.

L'objectif de cette étude ? Vérifier si l'exposition à différentes substances chimiques est plus élevée parmi les riverains des broyeurs à métaux de Wallonie que dans la population générale et estimer si cette exposition est susceptible d'entraîner des risques pour la santé.

Concrètement, la participation des volontaires consistait en une prise de sang et au don d'un échantillon d'urine. Le projet ambitionnait de recruter 500 adolescents, une population de choix pour ce genre d'étude étant donné que cette tranche d'âge n'est pas encore exposée à des polluants dans le cadre d'une activité professionnelle et qu'elle pratique la majorité de ses activités à proximité de son domicile. Mais, malgré plusieurs relances, la campagne de recrutement menée par l'ISSeP n'a pas rencontré le succès escompté.

Finalement, seuls 121 adolescents ont participé à l'étude, ce qui représente une participation de 6 à 15 % de l'effectif visé en fonction des sites. Seul le site de Mons-Obourg a réuni 74 % des effectifs recherchés.

De l'arsenic, du plomb et des PFOS

En raison de ce faible taux de participation, l'ISSeP estime que les résultats globaux doivent être considérés avec prudence, mais que ceux-ci permettent néanmoins de conclure que les riverains des

sites de broyage de mitrailles sont bel et bien davantage exposés à certains polluants que la population générale et, parfois, de manière très significative. C'est le cas pour plusieurs substances dont l'arsenic total, l'arsenic toxique, le plomb, le PCB-138 et le PFOS.

Des risques pour la santé qui ne peuvent être exclus

"Pour une partie des participants à l'étude, un risque sanitaire ne peut être exclu", alerte l'ISSeP. C'est le cas des adolescents présentant des taux anormalement élevés d'arsenic toxique (29 % des participants contre 21 % dans la population générale), de cadmium urinaire (0,8 % des participants) et de plomb sanguin (5 % des participants).

"L'arsenic est considéré comme un cancérigène probable. Cette substance a également des effets cutanés et sur les reins. Le plomb, lui, est sur la liste des substances probablement cancérigènes et est mauvais pour le système reproducteur, le système nerveux et les reins. Et le cadmium est considéré comme cancérigène", explique Ingrid Ruthy, chargée de projet à l'ISSeP.

Des dépassements de la valeur de risque pour la santé sont également observés pour le PFOS, une substance qui peut entraîner des problèmes de fertilité, d'immunité, de désordre du métabolisme et le PFOA, l'un des principaux polluants éternels considéré comme cancérogène.

Ce que l'étude ne permet en revanche pas de démontrer, c'est si la concentration en polluants des poussières intérieures est directement liée à l'imprégnation des riverains en substances toxiques.

"D'un point de vue expérimental, aucun lien direct n'a pu être établi entre les concentrations en polluants mesurées dans les poussières intérieures et l'imprégnation globale des adolescents riverains. Celle-ci totalise en effet l'ensemble des expositions. L'alimentation est notamment prépondérante, en fonction des individus et polluants considérés. Dans ces conditions et au vu de la multiplicité des sources d'exposition, il n'est pas possible d'établir un lien direct entre les concentrations en polluants dans les poussières intérieures et l'imprégnation des riverains testés", explique l'ISSeP.

Les œufs de poules élevés à l'air libre ne peuvent pas être consommés Pour réduire leur exposition aux polluants, l'organisme recommande aux riverains des sites de broyage à métaux de prendre une série de mesures de précaution comme le fait de renoncer à consommer des œufs et du lait autoproduits et d'éviter les œufs de poules élevées à l'air libre. L'ISSeP recommande également aux riverains des stations de broyage de rincer soigneusement les fruits et légumes des potagers, de nettoyer régulièrement leurs habitations à l'eau et de veiller à ce que leurs enfants se lavent correctement les mains et évitent de les mettre en bouche.

Quant aux adolescents présentant des concentrations en polluants qui dépassent les valeurs de référence sanitaires, l'ISSeP leur recommande de consulter leur médecin traitant.